

VIAVOICE

LA SATISFACTION AU TRAVAIL DES SALARIÉS DES TPE

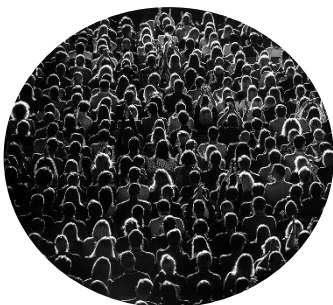
OCTOBRE 2024



Maïder Beffa
Associée fondatrice
mcb@institut-viavoice.com

Elise Cathala
Consultante
ec@institut-viavoice.com

NOTE TECHNIQUE	3
SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS	4
RÉSULTATS DÉTAILLÉS	7
1. DES SALARIÉS DES TPE MAJORITAIREMENT SATISFAITS AU TRAVAIL	8
2. DES CONDITIONS DE TRAVAIL EN DEMI-TEINTE	14
3. UNE INSATISFACTION QUI SE CRISTALLISE SUR LE SALAIRE ET LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION	22
4. DES SALARIÉS DES TPE QUI RESTENT UN ANGLE MORT DU DROIT DU TRAVAIL	28

Etude **Viavoice** pour la **CGT****Échantillon**

Enquête réalisée auprès d'un échantillon représentatif de **1000 salariés travaillant dans des entreprises de moins de 11 salariés.**

**Calendrier**

Interviews réalisées du **8 au 21 Octobre 2024**

**Mode de recueil**

Les interviews ont été effectuées en ligne.

Représentativité assurée par la **méthode des quotas** appliquée aux critères suivants : **sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, secteur et région.**

Afin de faciliter la lecture des enseignements, l'ordre de présentation des questions dans le rapport est différent de celui du questionnaire conçu pour l'enquête.



SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS

Alors que les très petites entreprises sont confrontées à de multiples défis en matière de dialogue social (absence de représentation formelle du personnel ou de services dédiés aux ressources humaines par exemple), Viavoice a mené une enquête pour la CGT auprès des salariés de TPE afin de dresser un état des lieux de leur satisfaction au travail.

Des salariés des TPE majoritairement satisfaits au travail

Les résultats révèlent **un niveau de satisfaction au travail important** : 8 salariés de TPE sur 10 se déclarent satisfaits et un quart se déclare même très satisfait. Ce fort niveau de satisfaction est relativement **homogène selon les profils** (genre, âge, ou catégorie socioprofessionnelle ne semblent pas influencer de manière significative sur cette appréciation). Seuls les salariés des très petites entreprises implantées en Ile-de-France apparaissent en retrait puisque près d'un quart d'entre eux ne s'estiment pas satisfaits au travail.

Cette satisfaction globale semble s'appuyer sur plusieurs éléments :

- Une **liberté d'action et des marges de manœuvre pour effectuer le travail** (perçues par 82 % des répondants) – probablement facilitées par la taille modeste des TPE ;
- **Un fort attachement au métier lui-même** : avec 93 % des salariés de TPE plaçant l'intérêt du travail au premier rang de leurs priorités ;
- **Des conditions de travail adaptées permettant de mener à bien les missions pour 80 % des répondants.**

Pour autant, une exposition à des conditions de travail difficiles

Derrière ce taux élevé de satisfaction, **les salariés de TPE restent confrontés à des difficultés bien réelles**. L'enquête met en lumière les aspects préoccupants de leur quotidien :

- Un quart d'entre eux estime que leur hiérarchie n'est pas suffisamment à l'écoute de leurs propositions d'amélioration de leur poste de travail et de leurs conditions de travail ;
- Un quart déclare que leur santé n'est pas suffisamment bien prise en compte ;
- Un quart reconnaît qu'il est difficile de concilier vie professionnelle et vie personnelle.

Les horaires de travail, parfois extensibles, illustrent ces tensions : un salarié de TPE sur dix travaille plus de 45 heures par semaine, quatre sur dix doivent régulièrement travailler le week-end, et un sur deux réalise des heures supplémentaires. Parmi eux, 10 % déclarent que ces heures additionnelles ne sont ni rémunérées ni compensées.

Une insatisfaction qui se cristallise sur la rémunération et les perspectives d'évolution

L'insatisfaction des salariés des TPE semble se cristalliser sur deux éléments essentiels.

D'abord la rémunération : Seuls 49 % des répondants s'estiment bien payés pour leur travail, un chiffre qui atteint tout juste 57 % parmi ceux qui se disent globalement satisfaits au travail.

Ensuite, les perspectives d'évolution professionnelle : la taille réduite des effectifs semble restreindre les possibilités d'avancement. Près de 6 salariés sur 10 considèrent qu'ils n'ont pas de réelles opportunités de progression de carrière au sein de leur entreprise, et un quart déclare même qu'ils n'ont pas du tout la possibilité d'évoluer.

Les salariés des TPE : un angle mort du droit du travail

Malgré des conditions de travail parfois difficiles et une insatisfaction quant à la rémunération et aux perspectives d'évolution, **les salariés des TPE semblent peu informés sur leurs droits et possibilités de recours (en particulier les plus jeunes).**

Moins d'un salarié sur deux se dit bien renseigné sur ses droits en tant que travailleur, et les dispositifs spécifiques aux petites entreprises, comme les commissions paritaires régionales, sont peu connus (moins d'un tiers des salariés de TPE en ont entendu parler). **Un tiers des répondants ne connaissent pas leur convention collective.**

Assez logiquement, **le recours aux syndicats semble rare. La confiance envers les syndicats reste limitée**, avec des taux élevés de « ne se prononce pas » concernant la confiance envers les syndicats en général.



RÉSULTATS DÉTAILLÉS



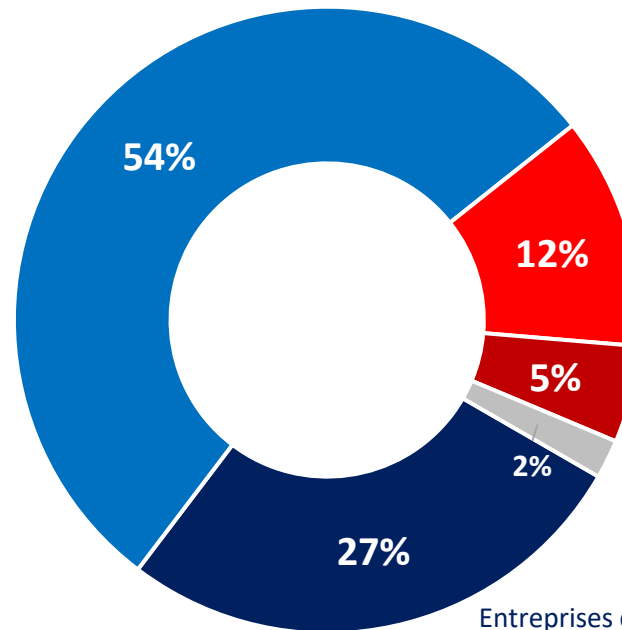
**DES SALARIÉS DES TPE MAJORITAIREMENT
SATISFAITS AU TRAVAIL**

Globalement, êtes-vous... au travail ?

Base ensemble (1000 personnes)

■ Très satisfait ■ Plutôt satisfait ■ Plutôt insatisfait ■ Très insatisfait ■ Ne se prononce pas

Sous-total
Satisfait
81%



Sous-total
Insatisfait
17%

IDF : **23%**

Une satisfaction globale qui augmente pour ceux qui :

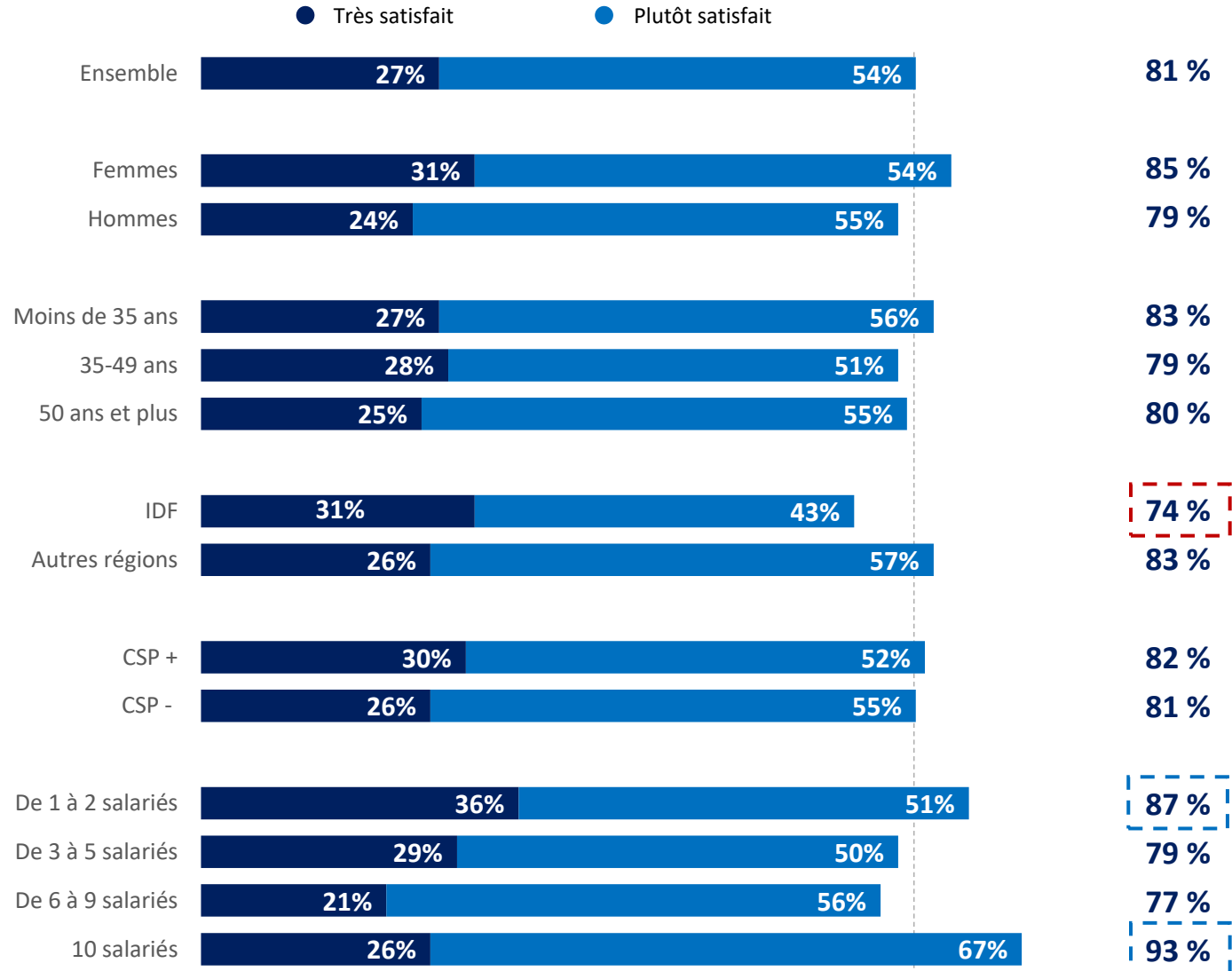
- Se sentent bien payés : **94%**
- Se sentent reconnus : **94%**
- Ont des conditions de travail qui permettent de mener à bien les missions : **90%**
- Concilient facilement vie professionnelle et vie privée : **88%**

Entreprises d'1 à 2 salariés : **36%**

Globalement, êtes-vous... au travail ?

Base ensemble (1000 personnes)

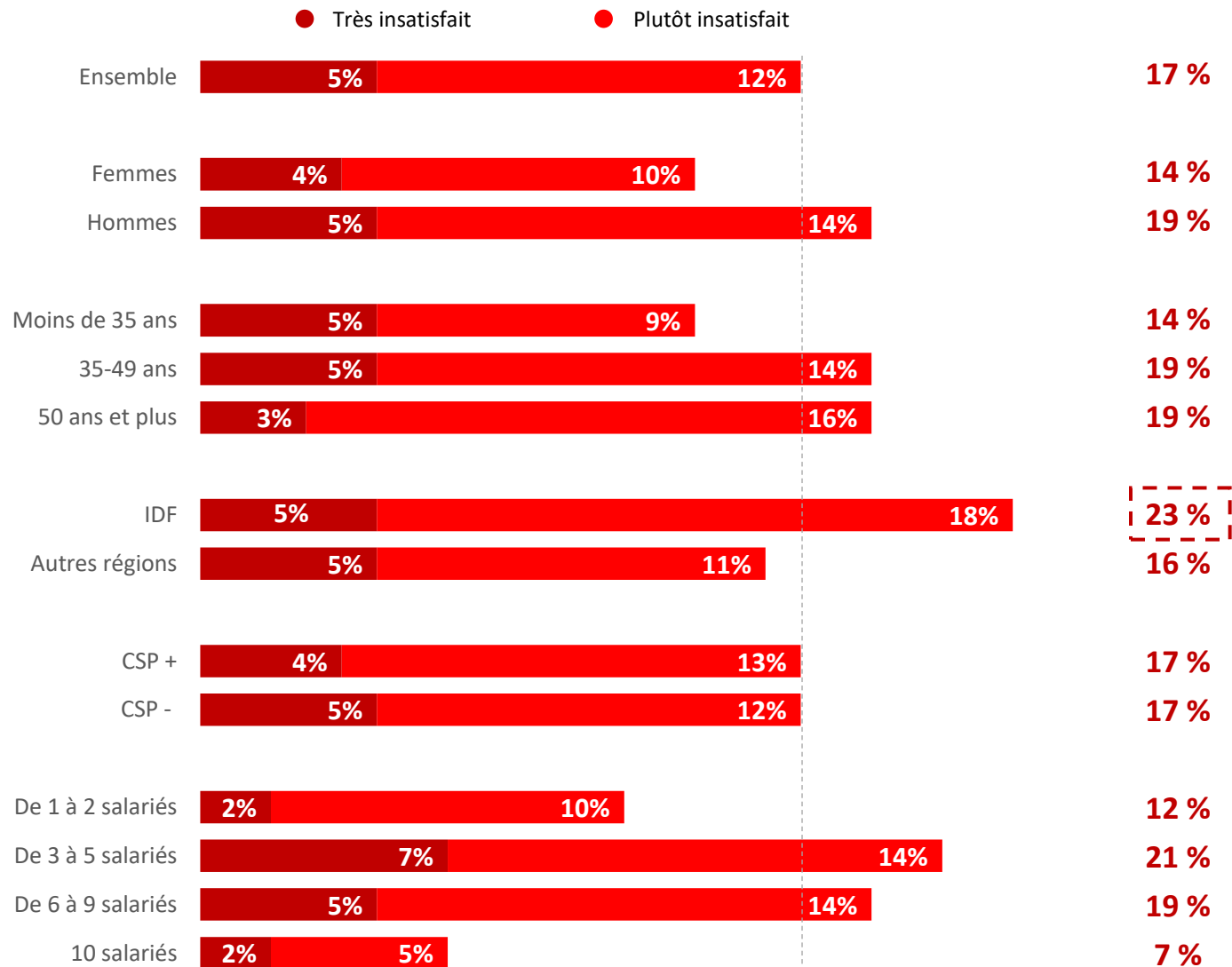
Sous-total « Satisfait »



Globalement, êtes-vous... au travail ?

Base ensemble (1000 personnes)

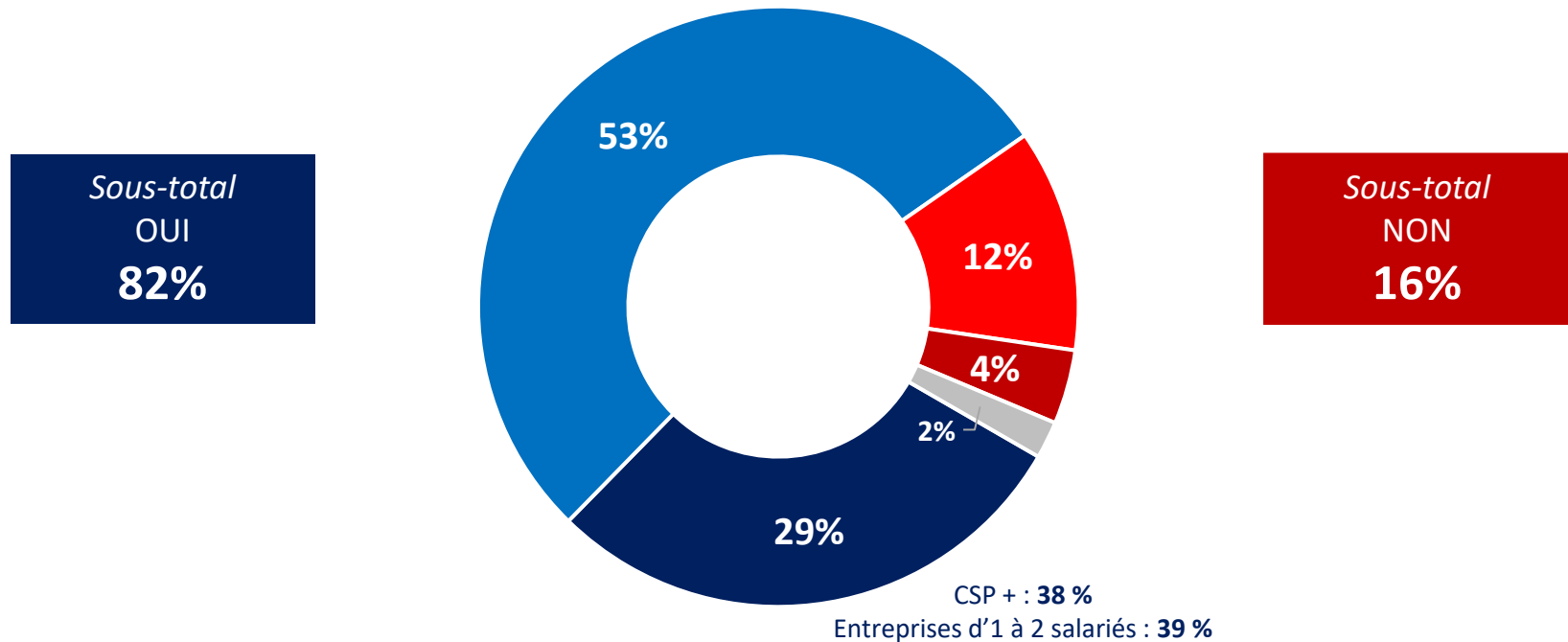
Sous-total « Satisfait »



Disposez-vous d'une liberté/ de marges de manœuvre pour effectuer votre travail ?

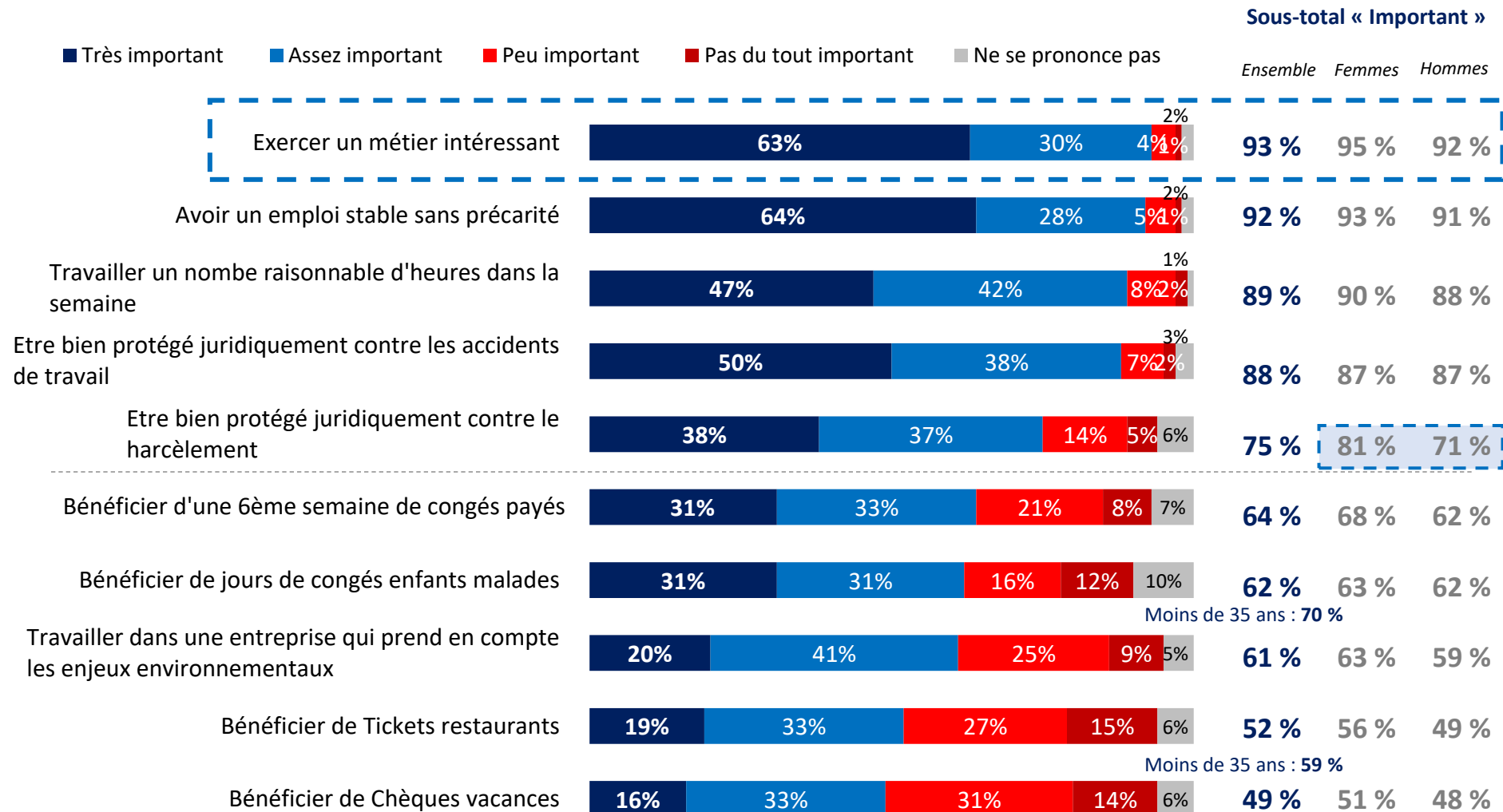
Base ensemble (1000 personnes)

■ Oui tout à fait ■ Oui plutôt ■ Non plutôt pas ■ Non pas du tout ■ Ne se prononce pas



Pour vous personnellement, dans votre situation professionnelle, estimez-vous qu'il est très important, assez important, peu important, ou pas du tout important de ...

Base ensemble (1000 personnes)





DES CONDITIONS DE TRAVAIL EN DEMI-TEINTE

Pensez-vous avoir des conditions de travail qui permettent de mener à bien vos missions ?

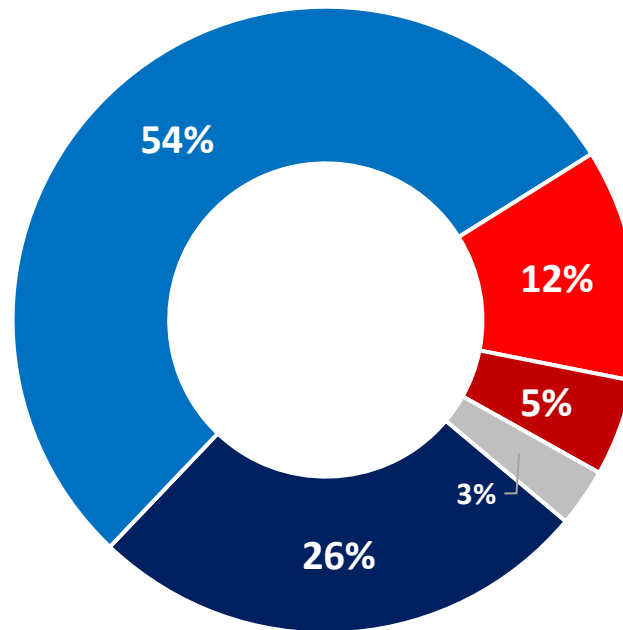
Base ensemble (1000 personnes)

■ Oui tout à fait
 ■ Oui plutôt
 ■ Non plutôt pas
 ■ Non pas du tout
 ■ Ne se prononce pas

Sous-total
OUI
80%

Une satisfaction vis-à-vis de ses conditions de travail qui augmente pour ceux qui :

- Se sentent bien payés : **94 %**
- Se sentent reconnus : **92 %**
- Concilient facilement vie professionnelle et vie privée : **88 %**



Sous-total
NON
17%

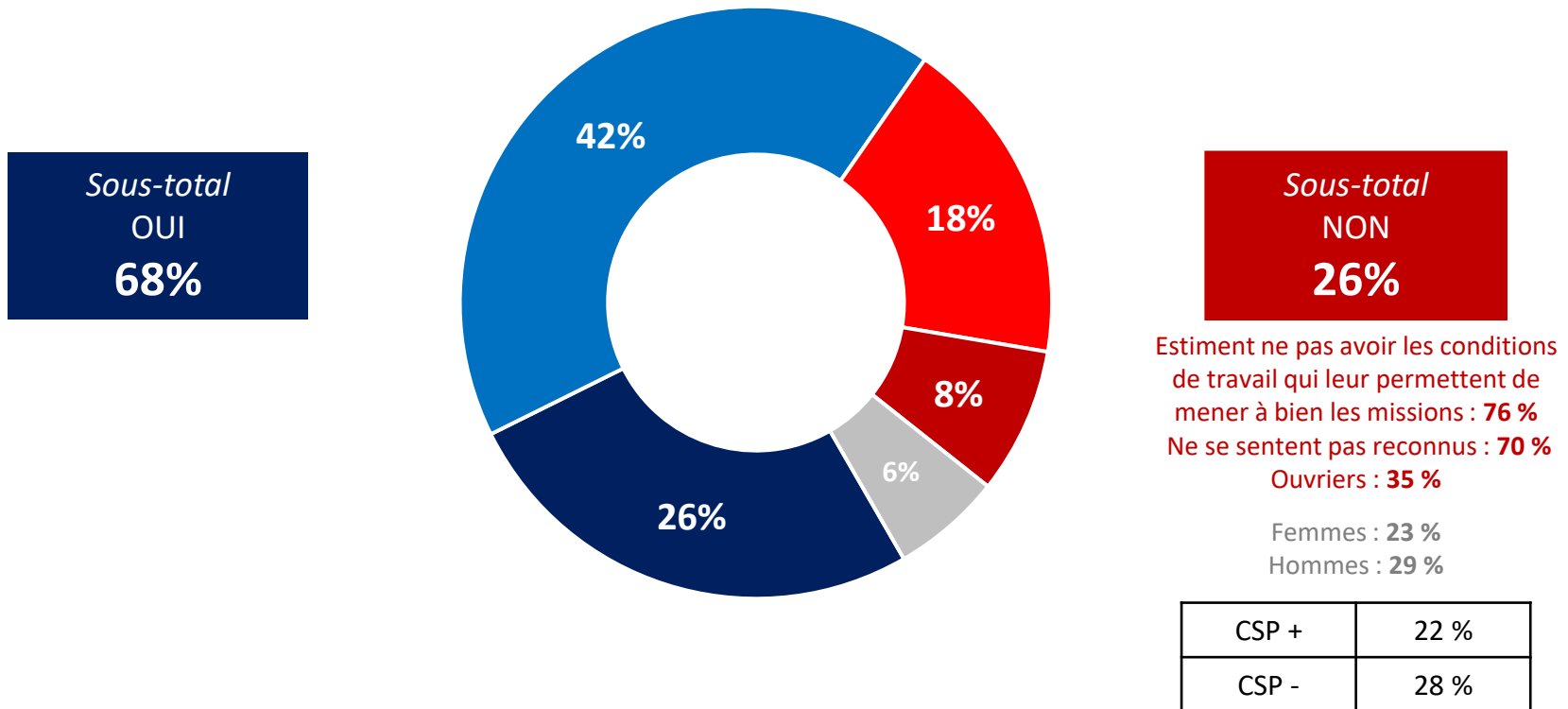
Ouvriers : **24 %**

CSP +	13 %
CSP -	18 %

Votre hiérarchie est-elle à l'écoute de vos propositions concernant les améliorations de votre poste de travail/vos conditions de travail ?

Base ensemble (1000 personnes)

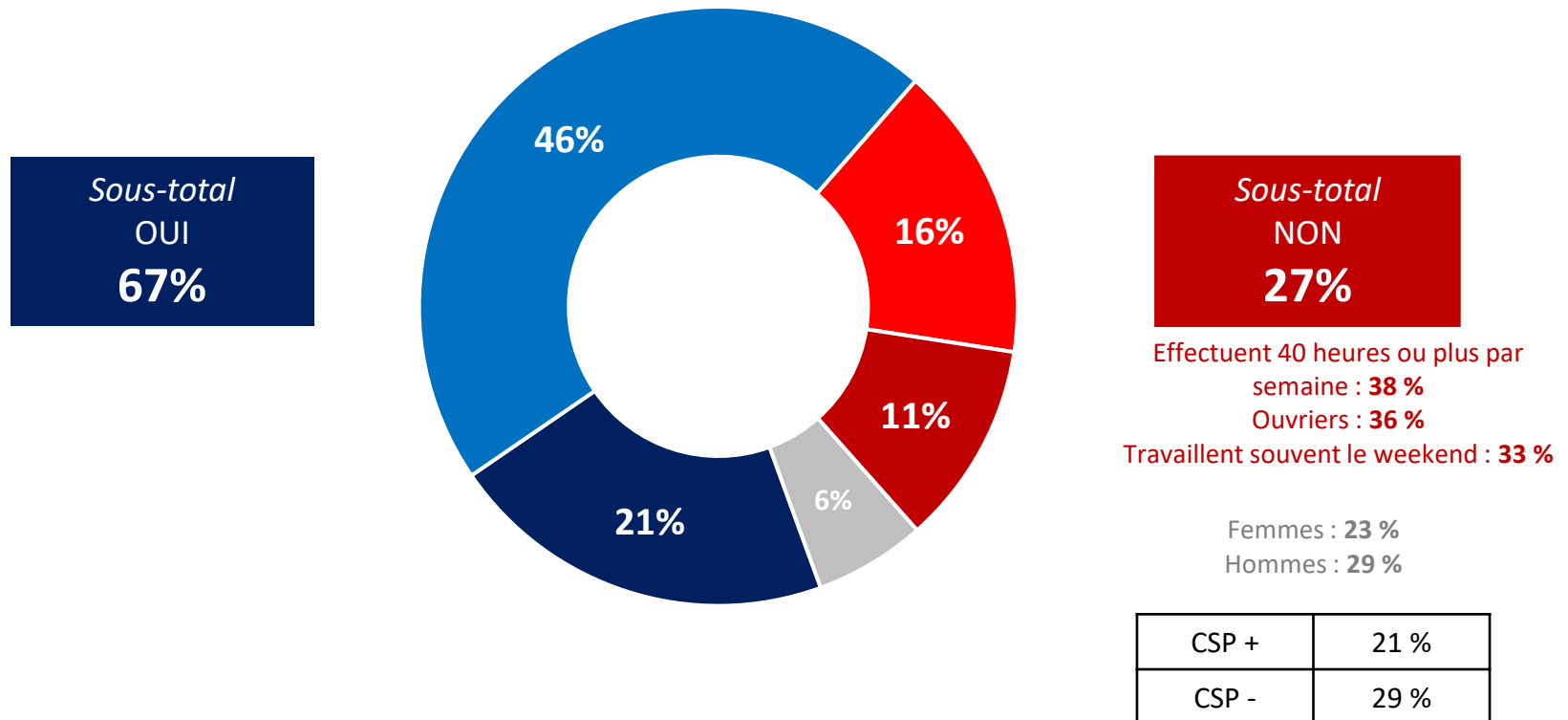
- Oui tout à fait
- Oui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout
- Ne se prononce pas



Diriez-vous que votre santé est bien prise en compte par votre hiérarchie ?

Base ensemble (1000 personnes)

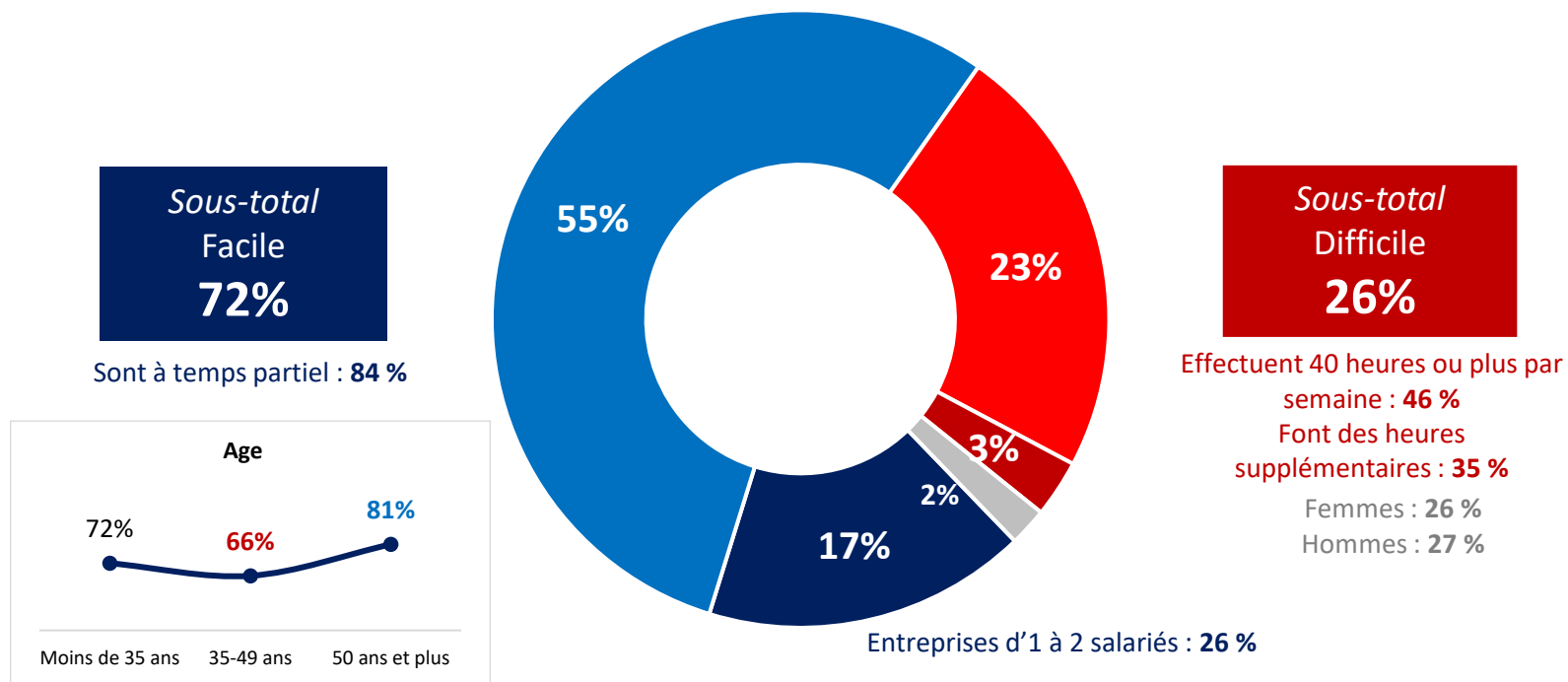
- Oui tout à fait
- Oui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout
- Ne se prononce pas



Diriez-vous que concilier votre vie professionnelle et votre vie privée vous est ... ?

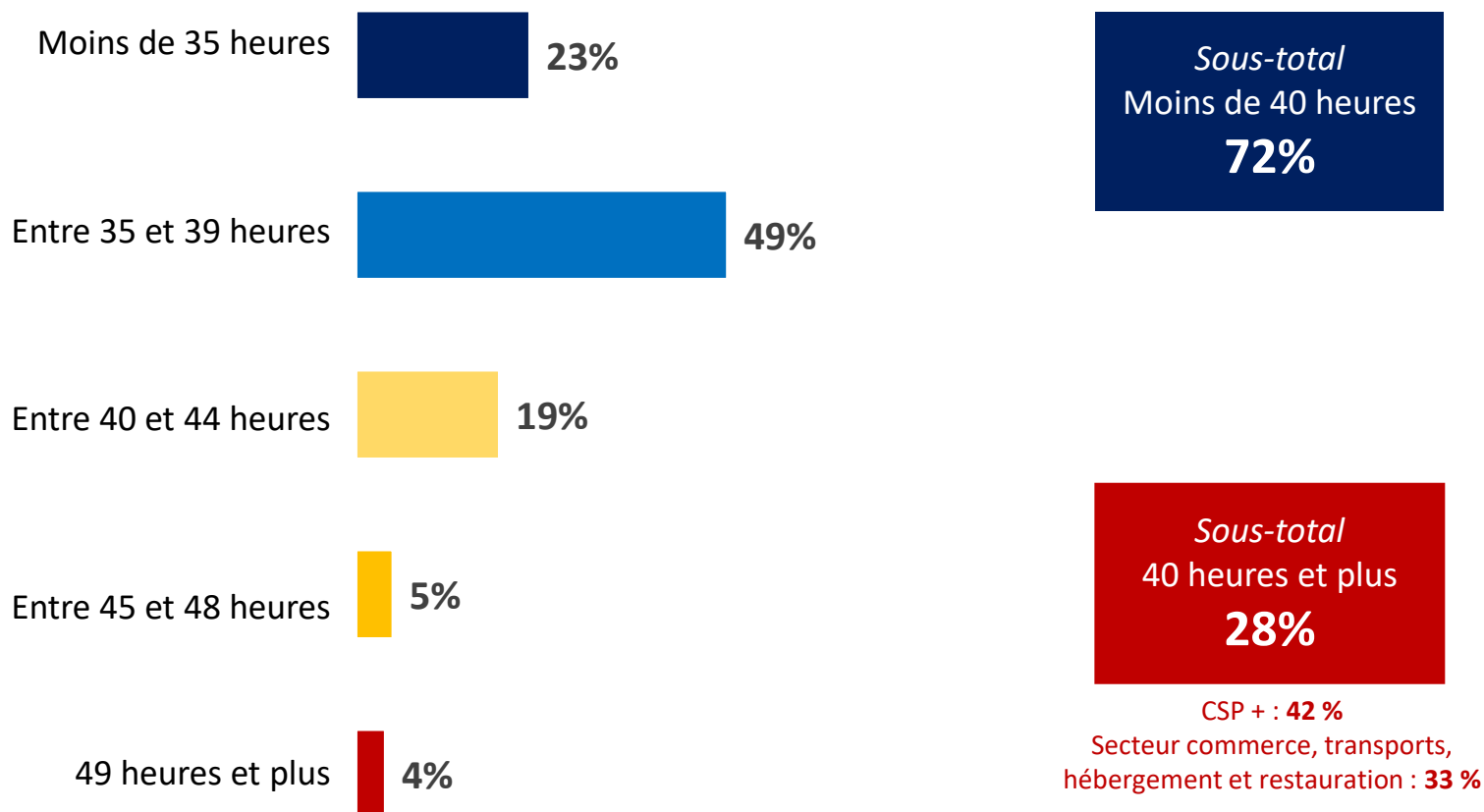
Base ensemble (1000 personnes)

■ Très facile ■ Plutôt facile ■ Plutôt difficile ■ Très difficile ■ Ne se prononce pas



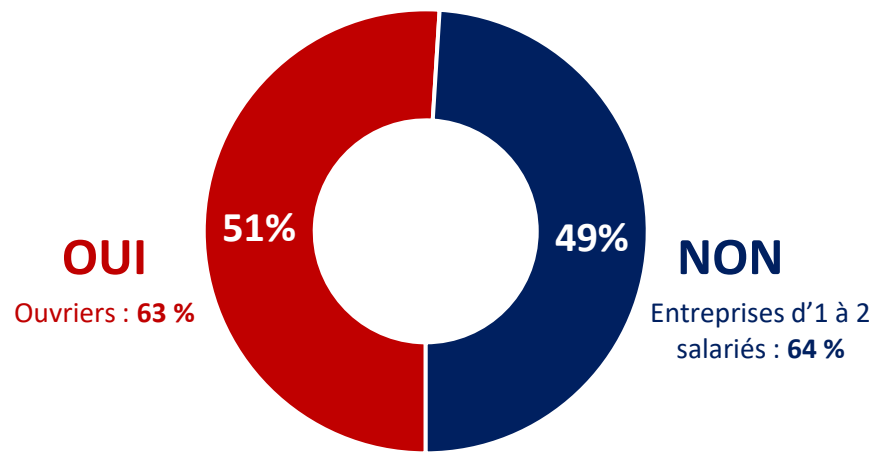
A combien évaluez-vous votre temps de travail total hebdomadaire moyen (en incluant le temps de travail dans les transports, au domicile, etc) ?

Base ensemble (1000 personnes)



Effectuez-vous des heures supplémentaires ?

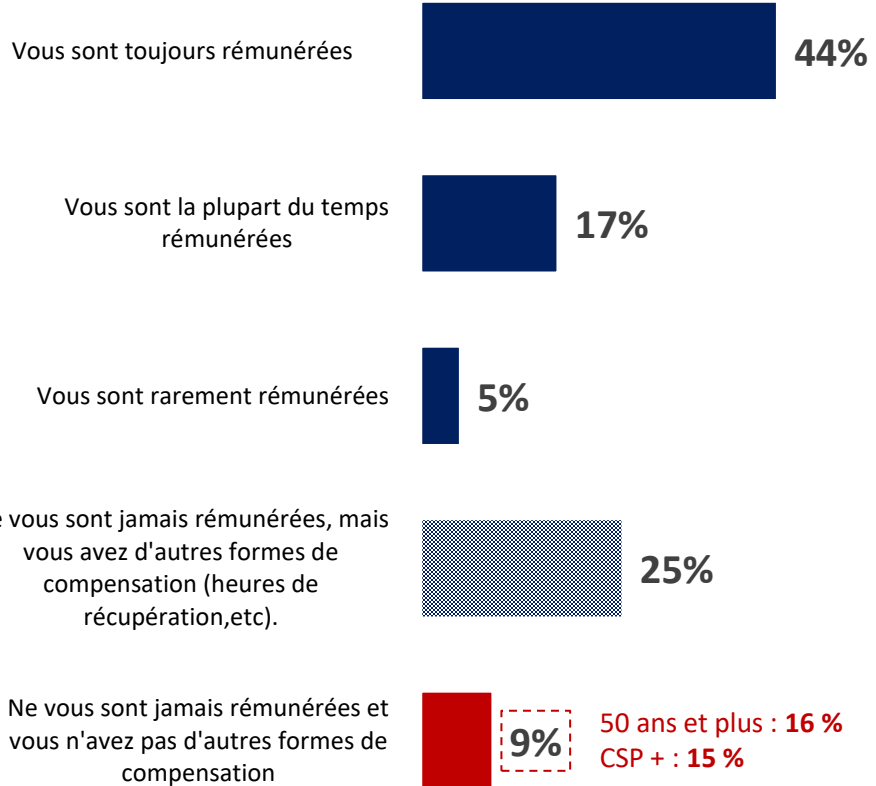
Base ensemble (1000 personnes)



OUI	
Industrie	51 %
Construction	60 %
Commerce, transports, hébergement et restauration	57 %
Services	45 %

Diriez-vous que les heures supplémentaires que vous effectuez... ?

Base : ceux qui effectuent des heures supplémentaires (510 personnes)

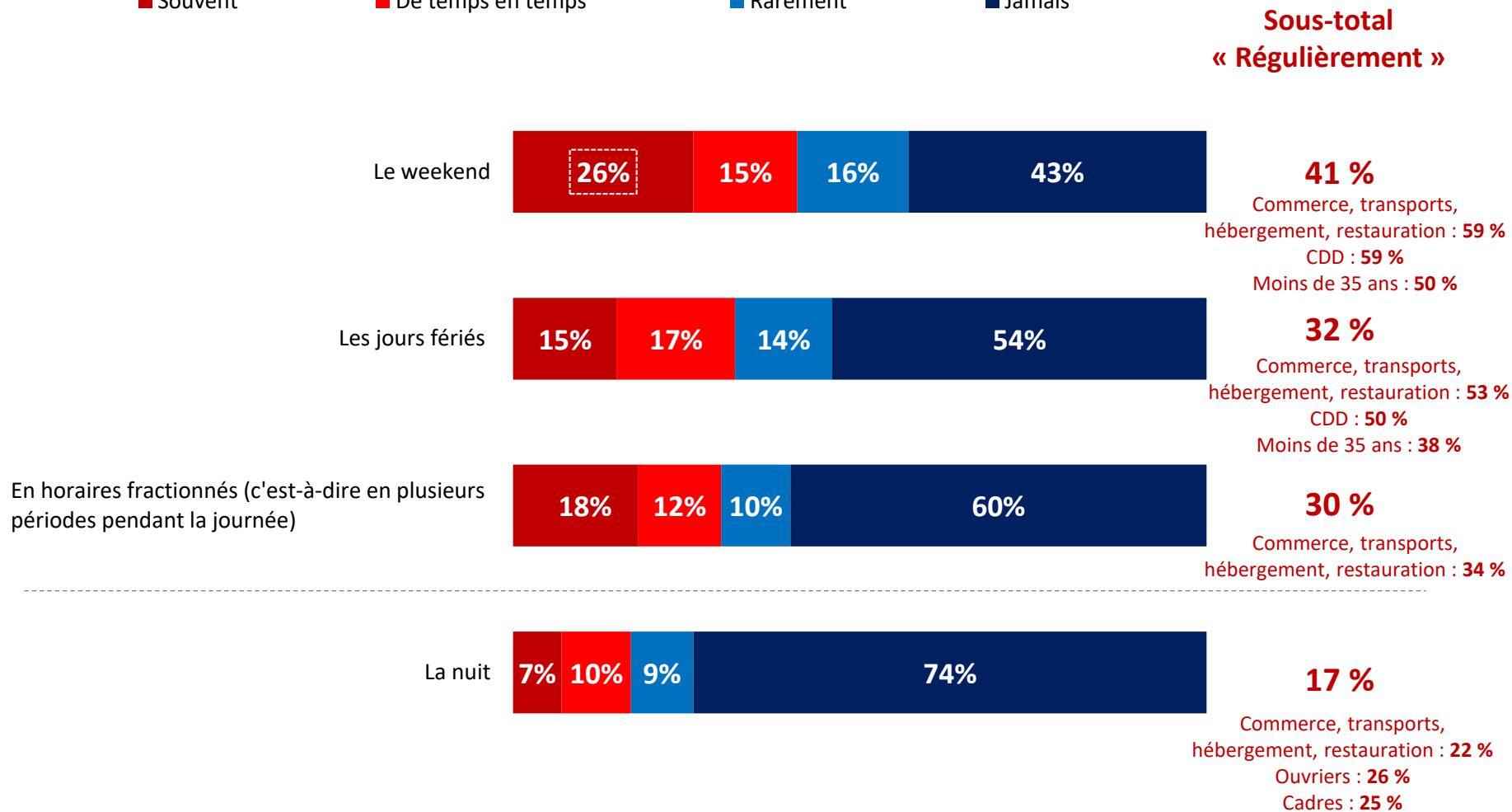


4 salariés des TPE sur 10 admettent travailler souvent le weekend. Un tiers travaille régulièrement les jours fériés

Travaillez-vous...

Base ensemble (1000 personnes)

■ Souvent ■ De temps en temps ■ Rarement ■ Jamais





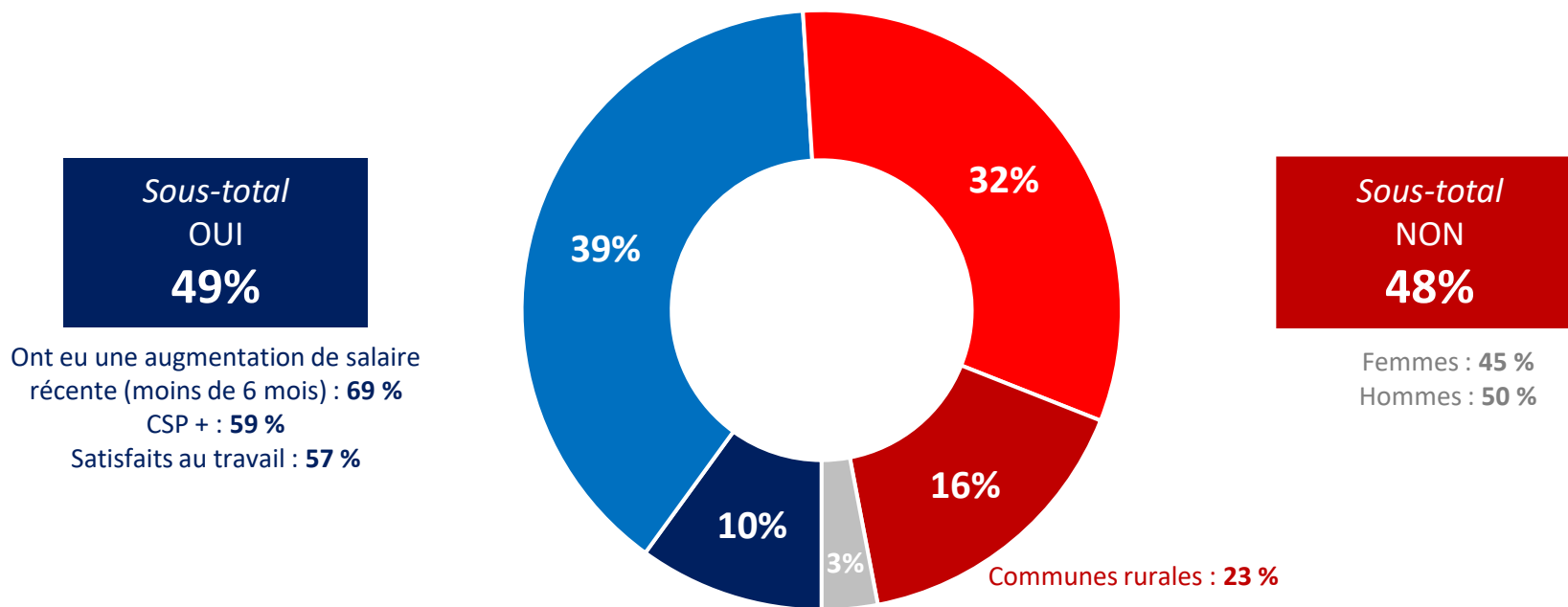
**UNE INSATISFACTION QUI SE CRISTALLISE
SUR LE SALAIRE ET LES PERSPECTIVES
D'ÉVOLUTION**

1 salarié des TPE sur 2 ne s'estime pas bien payé pour son travail

Vous estimez-vous bien payé pour votre travail ?

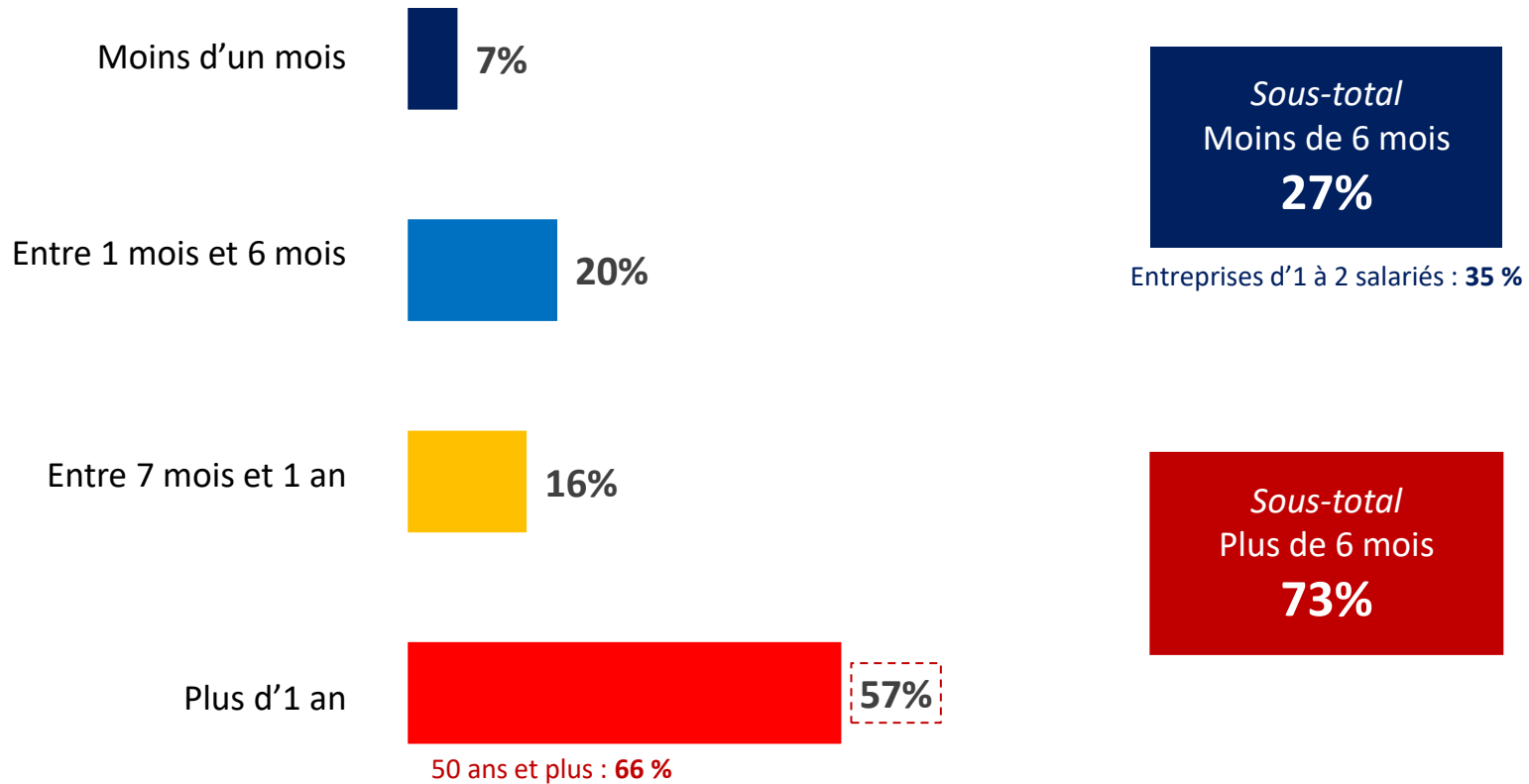
Base ensemble (1000 personnes)

- Oui tout à fait
- Oui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout
- Ne se prononce pas



De quand date votre dernière augmentation de salaire ?

Base ensemble (1000 personnes)



La majorité des répondants estiment qu'ils n'ont pas la possibilité d'évoluer au sein de l'entreprise

Avez-vous la possibilité d'évoluer dans votre carrière au sein de l'entreprise?

Base ensemble (1000 personnes)

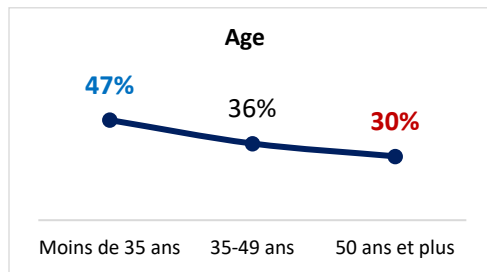
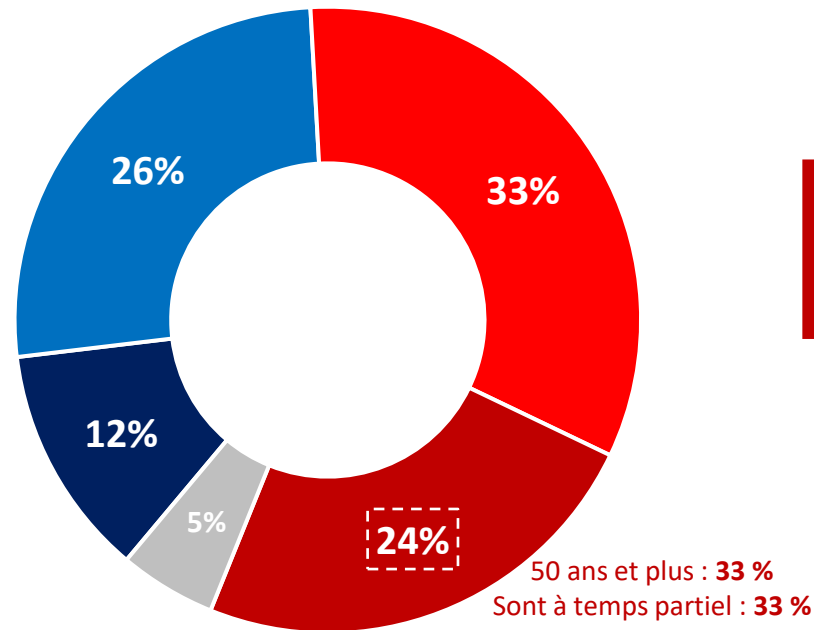
■ Oui tout à fait ■ Oui plutôt ■ Non plutôt pas ■ Non pas du tout ■ Ne se prononce pas

Sous-total
OUI
38%

CSP + : **47 %**
Satisfaits au travail : **46 %**
Se sentent reconnus : **50 %**

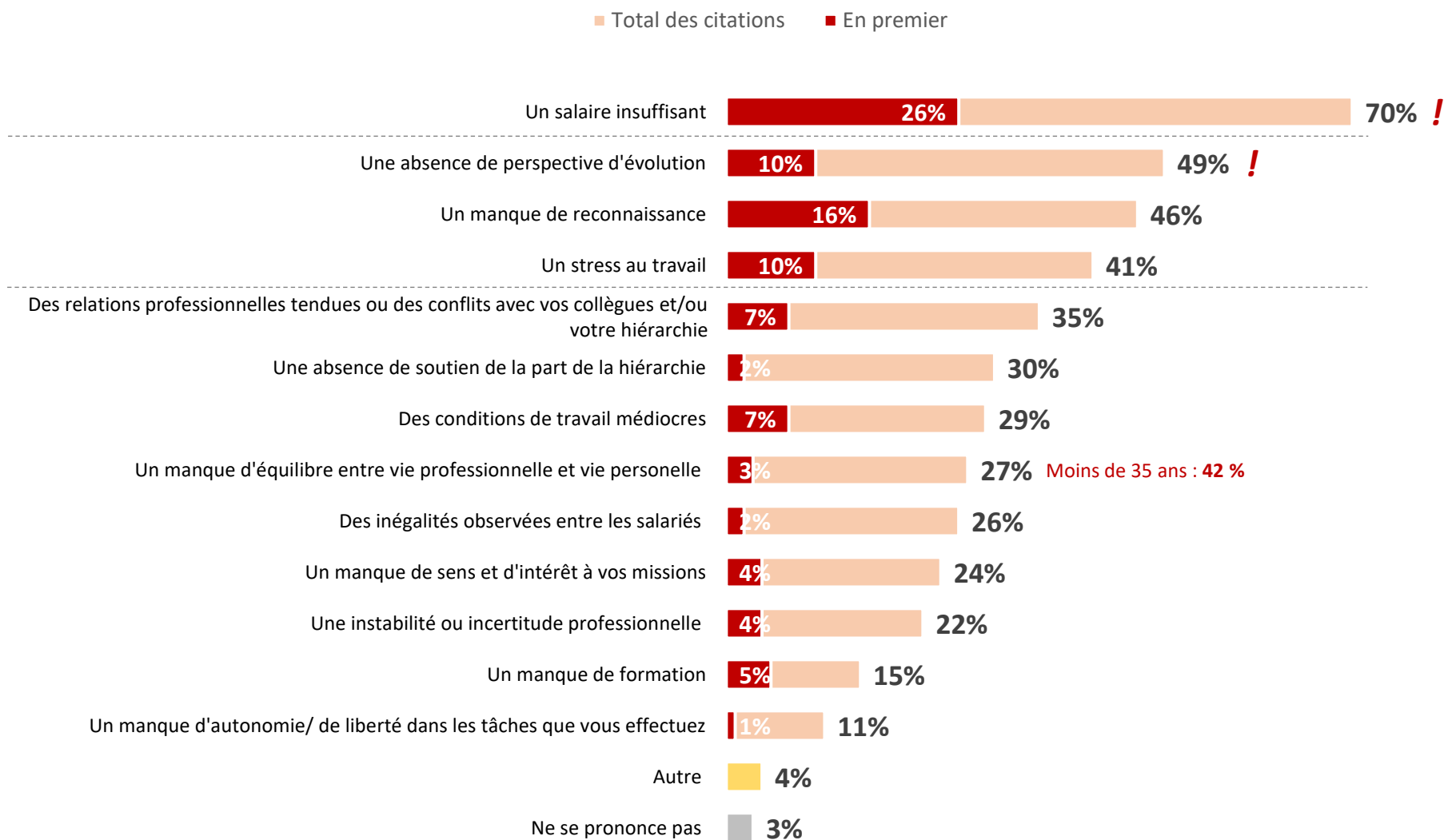
Sous-total
NON
57%

Femmes : **59 %**
Hommes : **55 %**



Pour quelles raisons êtes-vous insatisfait au travail ?

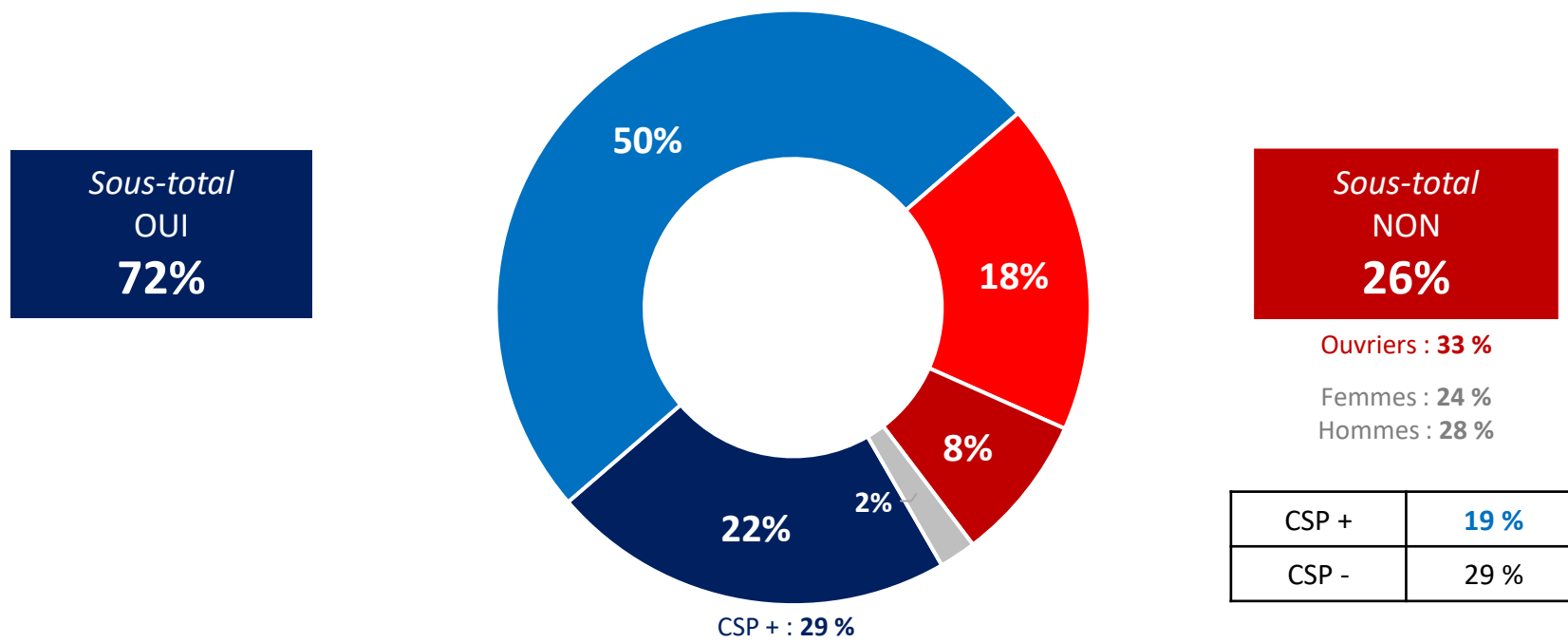
Base : aux salariés se déclarant insatisfaits (170 personnes, soit 17 % de l'échantillon global)

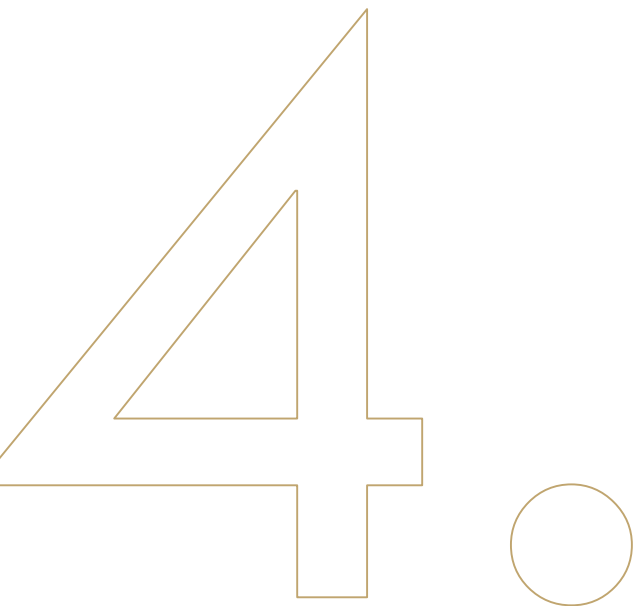


Vous sentez-vous reconnu dans votre travail ?

Base ensemble (1000 personnes)

■ Oui tout à fait ■ Oui plutôt ■ Non plutôt pas ■ Non pas du tout ■ Ne se prononce pas





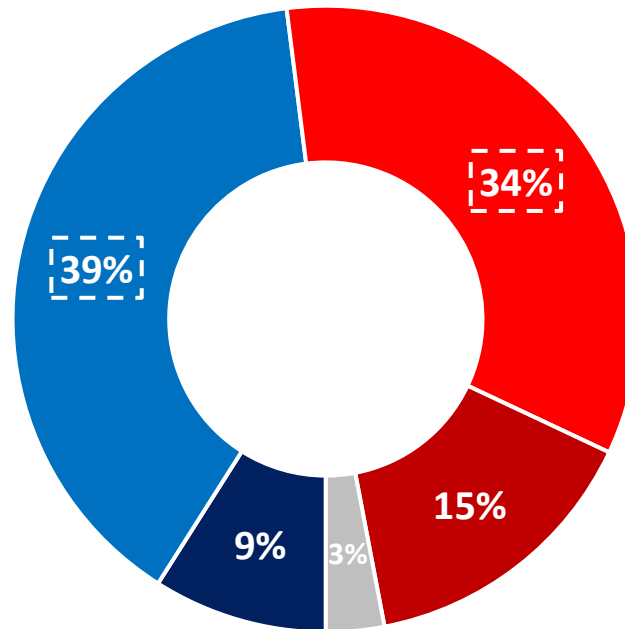
DES SALARIÉS DES TPE QUI RESTENT UN ANGLE MORT DU DROIT DU TRAVAIL

De manière générale, vous sentez-vous informé sur vos droits en tant que travailleur ?

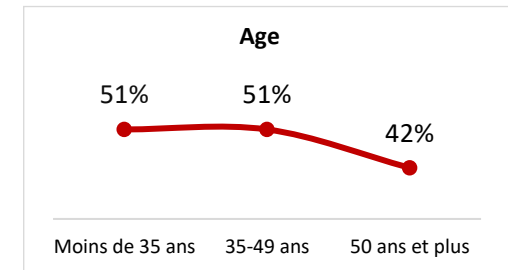
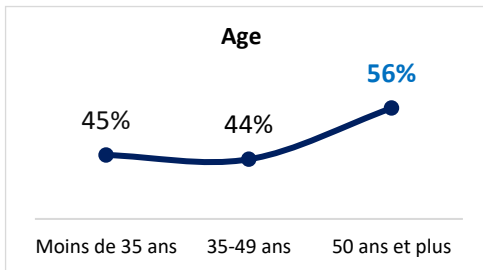
Base ensemble (1000 personnes)

■ Très bien informé ■ Plutôt bien informé ■ Plutôt mal informé ■ Très mal informé ■ Ne se prononce pas

Sous-total
Bien Informé
48%

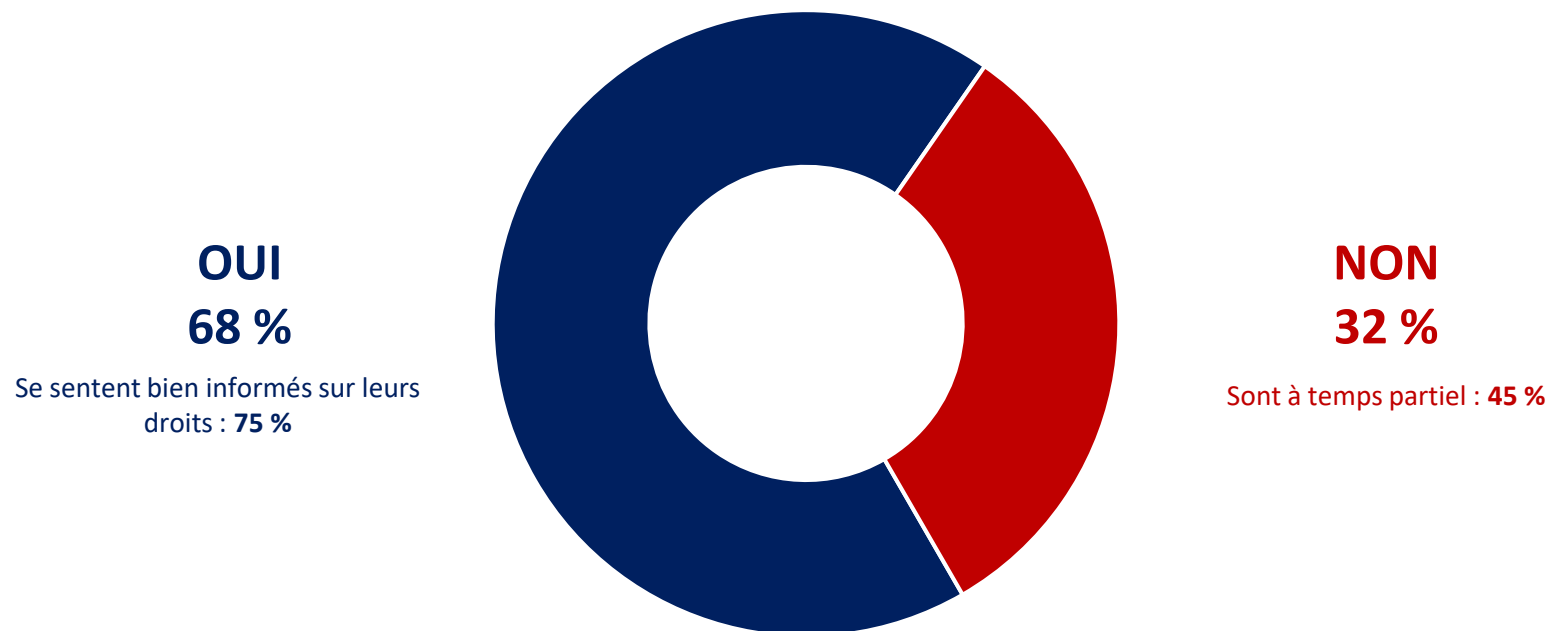


Sous-total
Mal informé
49%



Savez-vous de quelle convention collective vous dépendez ?

Base ensemble (1000 personnes)



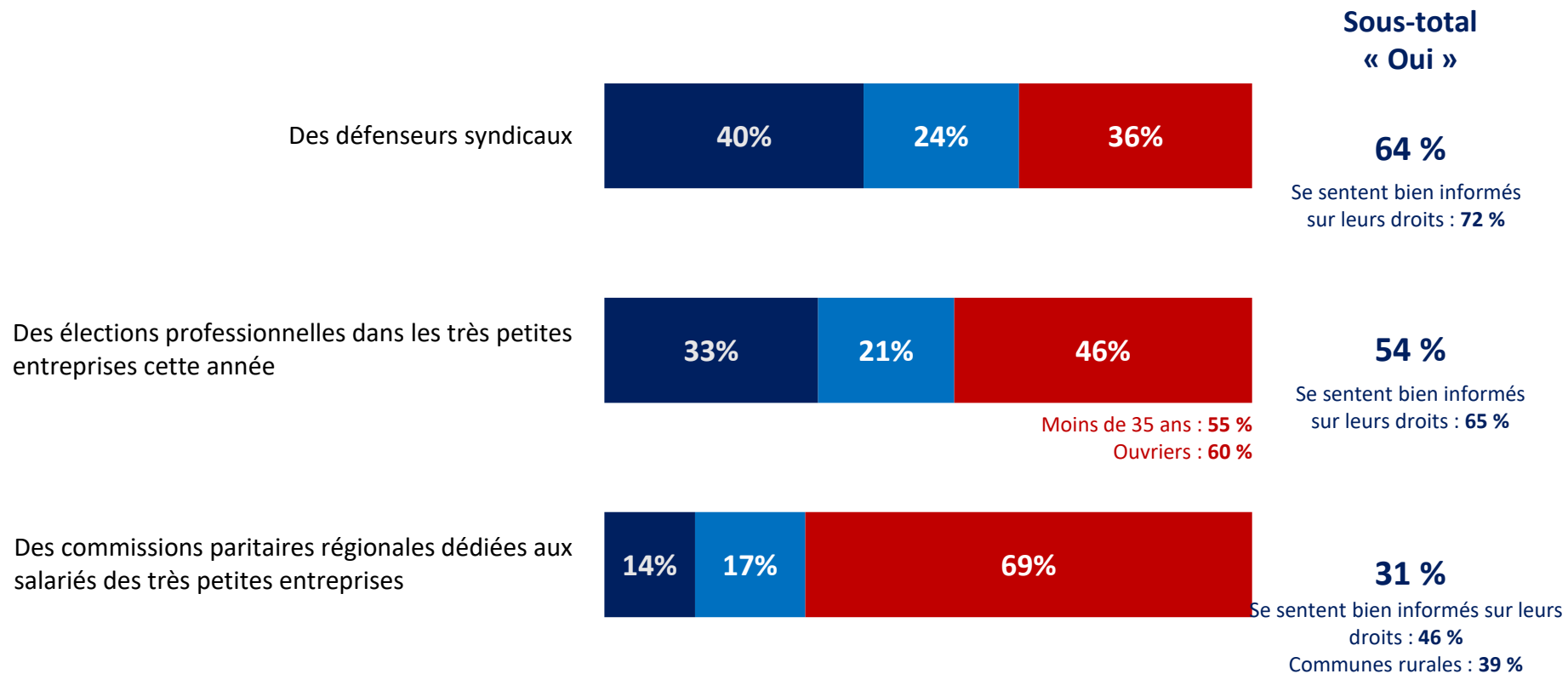
Connaissez-vous l'existence...

Base ensemble (1000 personnes)

■ Oui, et je sais de quoi il s'agit

■ Oui, mais je ne sais pas de quoi il s'agit

■ Non



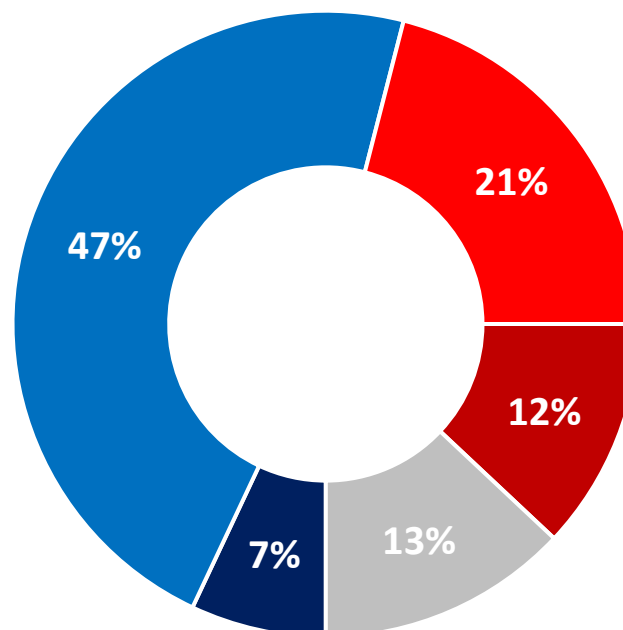
28 % des salariés TPE connaissent les trois éléments

Faites-vous confiance aux syndicats pour défendre les droits des salariés ?

Base ensemble (1000 personnes)

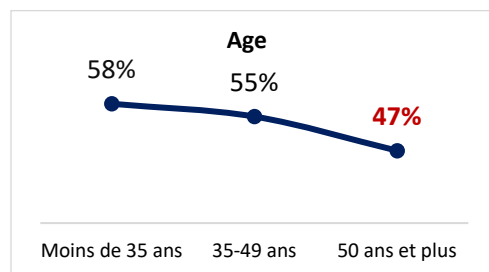
■ Oui tout à fait ■ Oui plutôt ■ Non plutôt pas ■ Non pas du tout ■ Ne se prononce pas

Sous-total
OUI
54%



Sous-total
NON
33%

Hommes : **38 %**
Cadres : **48 %**



VIAVOICE

**Études Conseil Stratégie
pour l'avenir des entreprises et des institutions**

Les récentes études d'opinion Viavoice réalisées pour
HEC, *Libération*, *Le Monde*, *Le Figaro*, *Les Échos*, et Radio Classique
sont consultables sur www.institut-viavoice.com

9, rue Huysmans, 75 006 Paris. + 33 (0)1 40 54 13 71
Viavoice est une SAS indépendante.

Retrouvez toutes nos actualités :

